

Votants : 70

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 12 novembre 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 18 novembre 2024

### COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3ÈME GÉNÉRATION 2022-2024 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-GELAIS POUR LES ÉTUDES RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT DES COURS DE L'ÉCOLE DES VERGERS

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Florent JARRIAULT, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Alain CANTEAU pouvoir à Florent JARRIAULT, Olivier D'ARAUJO pouvoir à Clément COHEN, Noélie FERREIRA pouvoir à Aurore NADAL, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Lucy MOREAU, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Rose-Marie NIETO pouvoir à Dominique SIX, Florent SIMMONET pouvoir à Florence VILLES, Valérie VOLLAND pouvoir à Jeanine BARBOTIN.

#### **Titulaires absents :**

François BONNET, Christophe GUINOT, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

#### **Titulaires absents excusés :**

Yamina BOUDAHMANI, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Séverine VACHON.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Lydia ZANATTA

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2024

#### **COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3ÈME GÉNÉRATION 2022-2024 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-GELAIS POUR LES ÉTUDES RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT DES COURS DE L'ÉCOLE DES VERGERS**

Monsieur **Jérôme BALOGÉ**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 7 février 2022 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024 ;

Vu la délibération du 27 août 2024 de la commune de Saint-Gelais sollicitant le PACT de 3<sup>ème</sup> génération pour des études relatives à l'aménagement des cours de l'école des Vergers ;

La commune de Saint-Gelais a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 10 679,25 € au titre du PACT de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024 pour des études relatives à l'aménagement des cours de l'école des Vergers

Le coût total prévisionnel de cette étude est de 21 358,50 € HT.

L'école des Vergers située sur la commune de Saint-Gelais compte 200 élèves répartis en 8 classes (3 classes de maternelle et 5 classes de primaire). L'école compte 3 cours indépendantes et essentiellement goudronnées.

En 2023, accompagné de l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé), une enquête d'évaluation du climat scolaire a été réalisée auprès des élèves, des parents d'élèves et du personnel éducatif et municipal. Cette enquête a fait ressortir plusieurs éléments dont celui de la problématique de répartition des cours d'école.

Ainsi, il a été décidé de mettre en œuvre plusieurs actions dont le réaménagement complet des 3 cours afin de permettre le plein épanouissement des enfants dans un contexte de transition énergétique.

Afin de mener ce projet et sur la base du travail déjà engagé, la commune souhaite faire appel à un paysagiste et un bureau d'études afin de créer des cours oasis.

Ce projet répond à l'axe 3 portant sur l'ingénierie de projets du règlement du PACT de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 10 679,25 au titre du PACT de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024 à la commune de Saint-Gelais ;
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 7 du règlement du PACT de 3<sup>ème</sup> génération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 70

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Lydia ZANATTA**

**Jérôme BALOGÉ**

**Secrétaire de séance**

**Président**